

Colombes, le 6 mai 2013

Mise à disposition des informations relatives à l'Assemblée Générale Mixte du 4 juin 2013

Les actionnaires de la société Arkema sont invités à participer à l'Assemblée Générale Mixte (ordinaire et extraordinaire) qui se tiendra le 4 juin 2013 à 15 heures au Palais des Congrès, Amphithéâtre bleu, 2 place de la Porte Maillot, 75017 Paris.

Les informations visées à l'article R. 225-73 du Code de commerce incluant l'avis de réunion publié au BALO le 3 avril 2013, l'avis de convocation publié au BALO le 3 mai 2013, la brochure de convocation ainsi que les modalités de participation et de vote à cette assemblée sont disponibles sur le site internet d'Arkema dans la rubrique « Assemblée Générale » à l'adresse suivante : www.finance.arkema.com.

Les informations mentionnées à l'article R.225-83 du Code de commerce sont intégrées au Document de Référence 2012, également disponible sur le site internet précité.

Ces documents sont également tenus à la disposition des actionnaires dans les conditions législatives et réglementaires au siège social d'Arkema.

Premier chimiste français, acteur majeur de la chimie mondiale, Arkema invente chaque jour la chimie de demain. Une chimie de spécialité, moderne et responsable, tournée vers l'innovation, qui apporte à ses clients des solutions concrètes pour relever les défis du changement climatique, de l'accès à l'eau potable, des énergies du futur, de la préservation des ressources fossiles, et de l'allègement des matériaux. Présent dans plus de 40 pays, avec un effectif d'environ 14 000 personnes, 10 centres de recherche, Arkema réalise un chiffre d'affaires de 6,4 milliards d'euros et occupe des positions de leader sur ses marchés avec des marques internationalement reconnues.

Contacts investisseurs :

Sophie Fouillat Tél. : +33 1 49 00 86 37
Jérôme Raphanaud Tél. : +33 1 49 00 72 07

sophie.fouillat@arkema.com
jerome.raphanaud@arkema.com

Presse

Sybille Chaix Tél. +33 1 49 00 70 30

sybille.chaix@arkema.com